



**Non aux contre-réformes du gouvernement !  
Oui à des créations de postes, à des mesures  
d'attractivité et à un plan de titularisation !  
Lundi 12 novembre, toutes et tous en grève !**

Le projet de loi « pour une école de la confiance » a été présenté aux instances consultatives dans la précipitation. Le ministre veut le soumettre au parlement en janvier pour une application à la rentrée 2019. Ce projet de loi autorise le gouvernement à légiférer par ordonnances sur la réforme territoriale. La fusion des académies existantes est un pas de plus vers une régionalisation de l'Éducation nationale et la remise en cause des règles nationales.

Les autres dispositions essentielles de ce projet de loi sont en totale cohérence avec la remise en cause des garanties nationales avec la possibilité, sous couvert d'expérimentation, d'adapter localement les horaires d'enseignement.

**La CGT Éduc'action demande le retrait de ce projet de loi.**

2 650 postes seraient supprimés dans le 2<sup>nd</sup> degré à la rentrée 2019, auxquels il faut ajouter la suppression de 400 postes de personnels administratifs : les annonces ministérielles ne font que confirmer ce que nous savions déjà : la « priorité à l'éducation » revendiquée par le gouvernement n'est qu'une illusion.

**Ces suppressions sont indissociables des contre-réformes engagées par le ministre, en particulier celles du lycée, du baccalauréat et de la voie professionnelle.**

Ces attaques inacceptables contre l'École publique et ses personnels font système avec les attaques contre le statut général des fonctionnaires et les 120000 suppressions de postes prévues dans la Fonction publique, sur le quinquennat.

La valeur du point d'indice a été gelée de 2010 à 2016 et l'est de nouveau depuis 2017, les retenues pour pension civile ont augmenté, et la CSG majorée de 1,7 point.

Enfin, Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, a confirmé l'intention du gouvernement d'instaurer un régime universel par points en vigueur à partir de 2025 et donc de supprimer le Code des pensions. Cela signifierait la fin de la référence aux 6 derniers mois de salaire. Dès lors, les salarié-es ne pourront plus prévoir leur âge de départ ni le montant de leur retraite, c'est pourquoi la CGT Éduc'action s'oppose à ce projet.

**A Mayotte**, les conditions d'accueil des élèves et de travail des personnels continuent de se dégrader et en l'absence d'annonce concrète du ministère, il est impossible d'envisager la moindre perspective sérieuse d'amélioration de la situation.

Dans le domaine de l'attractivité comme des titularisations, au-delà des déclarations d'intention, force est de constater qu'**il n'y a actuellement rien sur la table**, mis à part des mesures allant en sens contraire (remise en cause des indemnités de certains collègues, rabet fiscal) !

**Et que dire de la gestion des personnels contractuels ?** Nombreux agents toujours sans contrat ou sans traitement depuis la rentrée, non-délivrance des attestations pôle-emploi, absence de paiement des collègues en congé-maternité... Au-delà des satisfécits que s'adressent certains, pour la CGT Éduc'action Mayotte, nous sommes encore très loin du compte et il est urgent de renforcer les services du vice-rectorat.

**La CGT Éduc'action Mayotte dénonce ces attermoissements et continue de revendiquer un choc d'investissement public comprenant notamment :**

- Un plan pluriannuel de constructions scolaires permettant d'accueillir tous les élèves de Mayotte dans de bonnes conditions ;
- Des créations de postes de personnels enseignants, d'éducation, sociaux, de santé, administratifs et techniques ;
- Un plan de titularisation d'ampleur pour toutes les catégories de personnels précaires ;
- Une gestion individuelle et collective des personnels contractuels plus humaine et efficiente (notamment grâce à la création de postes d'agents administratifs) ;
- Une politique d'attractivité restaurée comprenant des mesures financières et statutaires ambitieuses ;
- Des mesures de justice sociale (reprise de l'ancienneté générale de service) et de bienveillance (concernant les agents malades en particulier).

**La CGT Éduc'action Mayotte invite toutes les catégories de personnels du vice-rectorat à se mettre en grève le lundi 12 novembre !**

[cgt.mayotte@gmail.com](mailto:cgt.mayotte@gmail.com) / 0639 94 05 98 / [www.cgteducacionmayotte.com](http://www.cgteducacionmayotte.com)